

La vie de votre enfant au collège

2025/2026



**DÉMARCHES
DÉMATÉRIALISÉES**

- > Aide à la restauration scolaire
- > Transports scolaires



Les « années collège » constituent un socle fondateur pour nos adolescents. Afin de bien les accompagner durant cette période, le Conseil départemental veille à leur donner les meilleures conditions pour étudier. Nous sommes également attentifs à leur épanouissement dans leur vie au sein de leur établissement.

Ils sont, cette année, 68 624 inscrits dans les 123 collèges de Haute-Garonne. Dans un département qui accueille 18 000 nouveaux habitants chaque année, il est indispensable de porter une vision d'avenir, pour les élèves, leurs parents, la communauté éducative et notre personnel départemental. Entre 2015 et 2027, le Département a bâti 8 nouveaux collèges et en a reconstruit 3. Sans compter les 5 établissements, comme celui des Pont-Jumeaux, l'an passé, qui ont bénéficié de travaux d'extension et de réhabilitation. Nous portons une attention particulière à la construction bas carbone et à la végétalisation des cours sans oublier la sécurité, à l'intérieur comme aux abords.

Les collèges sont de véritables lieux de vie dans lesquels je veux que l'on mange bien. Le plan « 100% fait maison, local, bio » continue de se déployer cette année dans les cantines.

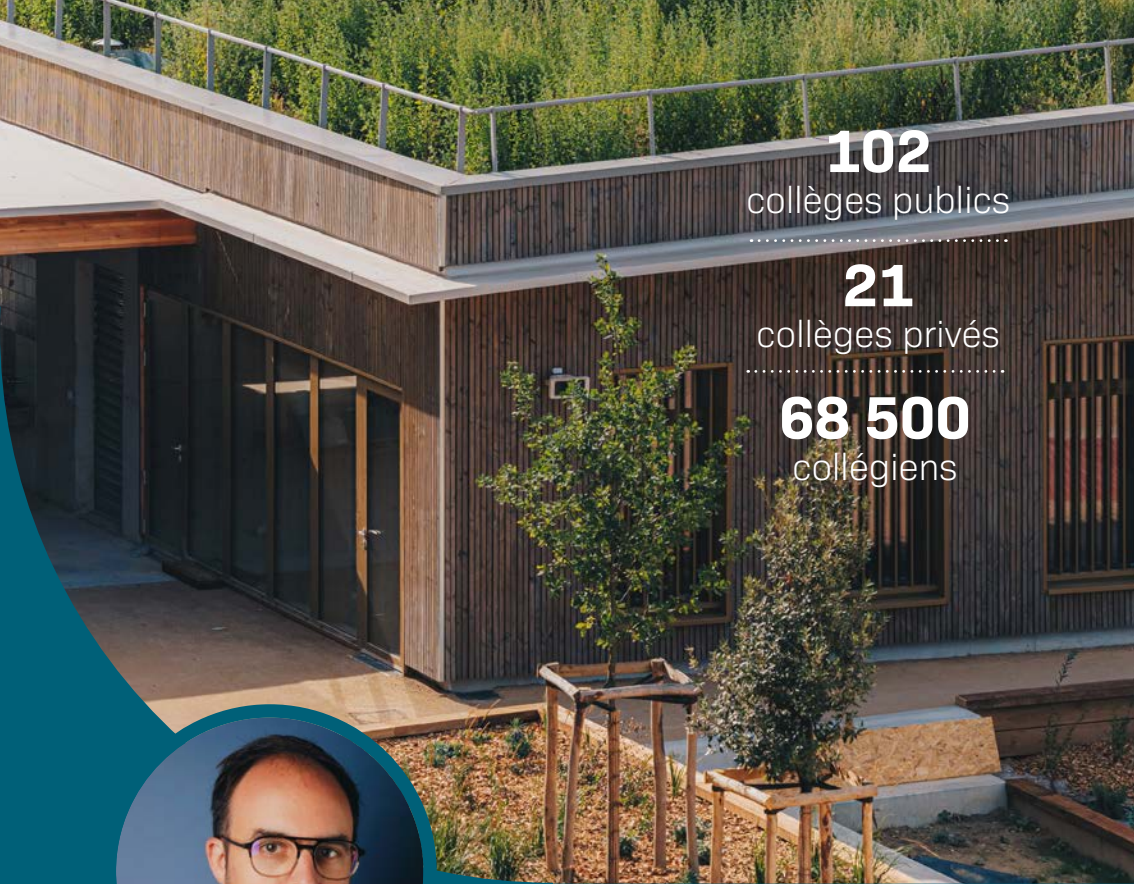
Je souhaite également que chacune et chacun y trouve sa place. L'an passé, nous avons équipé les 102 collèges publics en distributeurs de protections périodiques gratuites. Nous avons voulu briser ce tabou des règles et faire en sorte de lutter contre la précarité menstruelle. Cette année encore, nous poursuivrons notre ambitieux plan de mixité sociale ainsi que le Parcours laïque et citoyen. Nous serons également mobilisés, aux côtés de l'Éducation nationale, pour lutter contre le fléau du harcèlement scolaire à travers notre plan d'actions. En parallèle, nous rendrons nos collèges toujours plus inclusifs.

Dans ce livret, vous trouverez toutes les informations utiles à cette année scolaire, notamment concernant les démarches dématérialisées pour l'aide à la restauration scolaire et pour les transports qui rythment le quotidien.

Excellente rentrée à toutes et à tous !

Sébastien Vincini

Président du Conseil départemental
de la Haute-Garonne



102
collèges publics

21
collèges privés

68 500
collégiens



Parce que l'éducation est une priorité, nous faisons le choix d'investir afin d'offrir à tous les élèves des conditions d'appren-tissage, propices au bien-être et à la réussite. Nous agissons bien au-delà de nos missions obligatoires. Nous accom-pagnons et enrichissons l'offre de l'Éduc-ation Nationale, pour faire des collèges de Haute-Garonne des espaces d'éveil.

En classe ou sur les temps du midi, nous voulons favoriser l'accès des collégiens au sport, aux arts, à la culture, à l'engagement à travers notre dispositif unique des Parcours laïques et citoyens. Nous portons de nombreuses actions de prévention sur des sujets majeurs comme la vie sexuelle, les violences, les addictions ou encore les dangers du numérique. Pour nous aider dans notre tâche, le Centre de santé sexuelle de la Haute-Garonne et la Maison des adolescents sont des outils précieux. J'incite les collégiennes, les collégiens et leur famille à pousser leur porte.

Je vous souhaite une belle année scolaire faite de découvertes et de réussites.

Vincent Gibert

Vice-président à l'Éducation, à la Vie associative,
à la mémoire et aux Valeurs de la République

DÉMARCHES & SERVICES

- 08** **Sectorisation des collèges**
- 10** **Aide à la restauration scolaire**
- 12** **Qualité alimentaire**
- 14** **Gratuité des transports scolaires**
- 15** **Mobilités douces**

UNE SCOLARITÉ ÉPANOUIE

- 16** **Maison Départementale des Adolescents (MDA)**
- 17** **Plan de lutte contre le harcèlement**
- 18** **Le Centre de Santé Sexuelle de la haute-garonne**
- 19** **Des distributeurs de protections périodiques gratuites**
- 20** **Enfance en danger**
- 21** **Ado pas accro**
- 22** **Collège inclusif**
- 23** **Bifurcation écologique**
- 24** **eCollège31, l'Espace Numérique de Travail**
- 25** **Ateliers du midi**

CULTURE & SPORT

- 26** **Sports**
- 27** **E-média 31**
- 28** **Les dispositifs d'éducation artistique et culturelle**

CITOYENNETÉ

- 30** **Le Parcours Laïque et Citoyen (PLC)**
- 32** **Code jeune 31**
- 33** **Magazine Haute-Garonne Collèges**
- 34** **Jeunesses**







SÉCURITÉ AUX ABORDS DES COLLÈGES



Étudier dans des collèges apaisés, c'est avoir des abords sécurisés. Le Conseil départemental poursuit avec les communes responsables des travaux les aménagements nécessaires de ralentisseurs, de dépose-minute et de pistes cyclables protégées et sécurisées aux abords de chaque collège. C'est aussi protéger les collèges des intrusions avec le maintien en état de clôtures hautes, la maintenance de la sécurisation des accès, notamment par les systèmes de visiophone aux entrées et des systèmes d'alarme efficaces (alarme incendie et évacuation, alarme mise à l'abri et confinement, alarme intrusion). Les agents des collèges sont régulièrement formés aux exercices de sécurité.



Étudier dans des collèges sécurisés, c'est aussi faciliter l'apprentissage des gestes qui sauvent et des premiers secours avec les pompiers pour tous les élèves ; apprendre les bons comportements sur la route et les espaces publics en préparant les attestations de sécurité routière avec un code disponible sur [e-media31](#). C'est aussi la remise du guide départemental "Ado, pas accro" pour informer sur les risques, effets et conséquences des addictions à l'alcool, au tabac, aux produits psychoactifs, aux boissons énergisantes, au cannabis et aux addictions sans produits (écrans numériques, jeux, troubles alimentaires, dépendance sectaire).



Sectorisation des collèges

La scolarisation des collégiens est une compétence partagée entre le Conseil départemental et la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale.

Le Conseil départemental définit le secteur de recrutement des collèges après concertation avec les parents d'élèves et la communauté éducative. L'Académie des services de l'Éducation Nationale procède ensuite aux affectations des élèves et décide des dérogations aux secteurs scolaires.

C'est l'adresse du domicile des parents qui détermine le collège de rattachement de l'élève. Retrouvez le collège qui correspond à votre adresse sur eCollège31 :

cd31.net/sectorisation

Entre 2015 et 2027,

8
nouveaux collèges
auront été construits,

3
auront été
reconstruits,

5
auront bénéficié
de travaux
d'extension ou
de réhabilitation.





Aide à la restauration scolaire

UNE FOIRE
AUX QUESTIONS
EST DISPONIBLE SUR :
CD31.NET/RESTAURATION



Pour en bénéficier vous devez :

- > avoir un enfant demi-pensionnaire* scolarisé de la 6^e à la 3^e dans un collège public ou privé sous contrat d'association avec l'État dans le département de la Haute-Garonne ou limitrophe (20 km maximum),
- > résider en Haute-Garonne,
- > avoir la garde légale et effective de l'enfant,
- > justifier de ressources inférieures ou égales au barème applicable.

QUOTIENT FAMILIAL MENSUEL (QFM)

(selon les critères de la Caisse d'Allocations Familiales)

NOMBRE D'ENFANTS DU FOYER	Prise en charge à 100 % du coût plafonné de la demi-pension*	Prise en charge à 50 % du coût plafonné de la demi-pension*
	QFM inférieur ou égal à	QFM inférieur ou égal à
1 enfant	520	806
2 enfants	534	882
3 enfants	548	966
4 enfants	562	1 058
5 enfants	576	1 139
Par enfant supplémentaire	+ 14	+ 50

* Le statut de demi-pensionnaire implique la présence régulière de votre enfant au service de restauration scolaire (4 repas par semaine minimum) sauf aménagement du temps scolaire pour raisons de santé.

Vous pouvez simuler votre aide sur eCollège31 et déposer votre demande en ligne dès le 3 juin 2025 pour l'année scolaire 2025-2026.

Demande complète déposée jusqu'au (inclus) :	1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre	3 ^e trimestre
	26 septembre 2025	DROIT OUVERT	DROIT OUVERT
31 décembre 2025	CLÔTURÉ	DROIT OUVERT	DROIT OUVERT
20 mars 2026	CLÔTURÉ	CLÔTURÉ	DROIT OUVERT

La demande en ligne, c'est encore plus simple et rapide !

CONNECTEZ-VOUS

<http://cd31.net/ars> ou sur ecollege31.fr (cd31.net/restauration)

et cliquez sur le bouton **"Aide à la restauration scolaire"**



VOUS DÉPOSEZ UNE DEMANDE POUR LA 1^{ÈRE} FOIS ?

Cliquez sur le bouton
"Nouvelle demande"
et laissez vous guider.



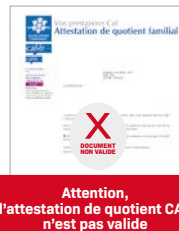
VOUS AVEZ DÉJÀ DÉPOSÉ UNE DEMANDE L'ANNÉE DERNIÈRE ET SOUHAITEZ LA RENOUELER ?

- 1 - Pour récupérer vos données,
cliquez sur le bouton :
"Renouveler ou suivre ma demande"
- 2 - Munissez-vous de votre identifiant : votre
compte ecollège parent ou votre adresse mail.
*Si vous avez oublié votre mot de passe cliquez
sur "Mot de passe oublié"*



FOURNISSEZ VOTRE ATTESTATION DE PAIEMENT CAF SUR LAQUELLE DOIT FIGURER :

- les allocations perçues,
- le nom des enfants à charge,
- le quotient familial datant
de moins de 3 mois.



CONSULTER LA DÉCISION

Après instruction de votre demande,
un courriel vous informe
de la suite donnée.

Le collège de votre enfant
est également informé
en temps réel de votre demande
et de la décision du Conseil départemental.

INFORMATIONS

CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DE LA HAUTE-GARONNE
1, boulevard de la
Marquette
31090 Toulouse Cedex 9

Accueil du public Bât. A
du lundi au vendredi
8H45-12H15
13H45-16H45

0 801 801 808

Service & appel
gratuits



Qualité alimentaire

Le Département œuvre chaque jour à l'équilibre et la qualité alimentaire de 53 860 demi-pensionnaires. Déjà engagé dans un plan d'amélioration de la qualité alimentaire, il amorce désormais une bifurcation alimentaire et écologique en déployant le projet « 100% fait-maison, local, bio » dans les restaurants scolaires à échéance 2028.

Le 100% fait maison : qualité, durabilité et respect de l'environnement pour une cuisine saine et savoureuse !

- > **Garantir** le droit au bien manger pour tous les collégiens, en leur offrant un repas de qualité ;
- > **Contribuer** à la santé des élèves en les accompagnant dans les bonnes habitudes alimentaires, le respect de l'équilibre nutritionnel, des saisons, l'éducation au goût... ;
- > **Réduire** le gaspillage alimentaire ;
- > **Sensibiliser** les élèves à l'alimenta-



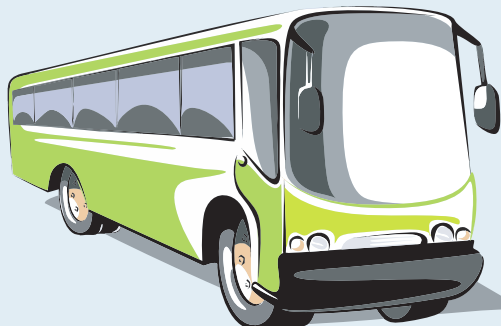
Définition fait maison : Un plat fait maison est cuisiné sur place à partir de produits bruts et crus. Cela implique de cuisiner prioritairement des produits frais, de saisons, locaux, au plus près de leur consommation.

Le fait maison valorise le savoir-faire des équipes de restauration qui œuvrent quotidiennement pour le plaisir des enfants !

tion durable (produits de saison, produits locaux, légumineuses, ...) ;

- > **Accompagner** les collègues dans des actions de communication sur la qualité et l'origine des produits servis aux élèves ;
- > **Réaliser** plusieurs fois par an des événements qui mettent en lien les producteurs locaux et les acheteurs (responsables de cuisine, secrétaires généraux) ;
- > **Œuvrer à la reterritorialisation des approvisionnements** pour apporter aux agriculteurs de notre territoire des débouchés pérennes favorisant la structuration des filières dans une logique de juste rémunération.





Transport scolaire

Au Conseil départemental, la priorité est de permettre aux élèves de Haute-Garonne, de la maternelle à la terminale, de se rendre dans leur établissement scolaire grâce à des moyens de transports collectifs efficaces et sécurisés.

Plus de 43 000 élèves bénéficient de la prise en charge à 100% de ce service départemental sur la grande agglomération toulousaine, une aire de compétence comprenant les 114 communes de Toulouse Métropole, du Sicoval, du Muretain Agglo, de la Communauté de Communes du Grand Ouest Toulousain et de la Communauté de Communes des Coteaux de Bellevue.

Le budget consacré par le Département au transport scolaire est de plus de 25 millions d'euros, ce qui représente pour les familles notamment les plus modestes, une économie de 1000 euros par an et par enfant transporté en car scolaire et plus de 300 euros sur le réseau Tisséo.

À compter de la rentrée 2025, des frais d'inscription seront instaurés. Ils visent, suite au constat d'une utilisation très irrégulière du transport scolaire par un grand nombre d'inscrits, à optimiser l'offre de transport selon la réalité des besoins.

Leur montant est fixé à 30 € par famille + 15 € par enfant.

Une exonération de ces frais d'inscription est toutefois prévue pour les familles dont le Quotient Familial est inférieur ou égal à 650€/mois, ou du dispositif mixité.

> Pour établir ou renouveler le dossier de demande, connectez-vous sur le site : transportscolaire.haute-garonne.fr ou sur le portail ENT : eCollege.cd31.net

> Pour les élèves résidant en dehors de l'agglomération toulousaine, vous pouvez vérifier votre éligibilité à la gratuité des transports auprès de la Région Occitanie.

INFORMATIONS

CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DE LA HAUTE-GARONNE
1, boulevard de la Marquette
31090 Toulouse Cedex 9

Accueil du public Bât. A
du lundi au vendredi
8h45-12h15 et 13h45-16h45



0 800 011 593

Service & appel
gratuits



Mobilités douces

Utiliser un mode alternatif doux (vélo, trottinette, skateboard, rollers) permet d'agir sur l'environnement.

Le Conseil départemental travaille en étroite collaboration avec les collectivités pour améliorer les conditions d'accès aux mobilités douces aux collèves. La majorité des collèves mettent à disposition un local sécurisé et abrité pour y déposer son moyen de locomotion.

L'équipement indispensable pour être en sécurité et être vu sur le trajet scolaire est :

- > Le port du casque
- > Surveiller l'état de son équipement (pneus, freins, sonnette, ...)
- > S'équiper de dispositifs rétro-réfléchissants (sur vêtement, cartable, vélo, ...)



Maison Départementale des Adolescents (MDA)

La Maison Départementale des Adolescents (MDA) est ouverte aux adolescents, aux familles et aux professionnels œuvrant auprès d'eux. La MDA est un lieu de prévention, confidentiel et gratuit, d'écoute, d'information, d'évaluation, et si besoin d'orientation ou de prise en charge pluridisciplinaire de courte durée. Elle apporte des réponses de santé globale en prenant soin des adolescents dans leur dimension sociale, éducative, scolaire, somatique et psychique. L'équipe a pour mission de soutenir et d'accompagner les adolescents en difficulté et les parents.

> Informations : **05 34 46 37 64**





JE LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT

Plan de lutte contre le harcèlement

Le Conseil départemental a décidé de déployer un plan de lutte contre le harcèlement scolaire dès la rentrée 2023.

En complément du programme pHARe* de l'Éducation Nationale, ce plan départemental se déclinera en actions concrètes pour mieux prévenir et sensibiliser les jeunes et les adultes, repérer les situations et construire des réponses adaptées au cas par cas dans les collèges. Il a également pour objet d'accompagner en proximité les élèves victimes et leur famille, mais aussi les élèves auteurs de violence.

La communication autour du harcèlement et de ses conséquences est aussi un enjeu majeur.

Face au fléau du harcèlement, c'est tous ensemble que nous devons agir pour offrir aux élèves, à cette période charnière de l'adolescence, les meilleures conditions pour une scolarité épanouie.

Un guide pratique et un harcèlomètre, destinés aux élèves et aux familles, seront distribués aux 6^e à la rentrée.

**pHare : un plan de prévention du harcèlement à destination des écoles et des collèges généralisé à tous les établissements et les écoles depuis 2021.*



Le Centre de Santé Sexuelle de la Haute-Garonne

Le Centre de Santé sexuelle réalise dans les collèges **des séances d'information et de sensibilisation sur la sexualité, la contraception, l'interruption volontaire de grossesse, la prévention des maladies sexuellement transmissibles.**

Destinées aux élèves de 3^e, ces interventions ont lieu à la demande des établissements.

Des consultations médicales sont aussi assurées au Centre du Pont Vieux, dans les Maisons des Solidarités du Conseil départemental de la Haute-Garonne, dans les Hôpitaux Joseph Ducuing, Paule de Viguier à Toulouse, à l'Hôpital de de Saint-Gaudens, dans les trois universités et au sein des lycées Gabriel Péri, Mondran et Ozenne à Toulouse, aux lycées de Revel, Cazères et Gragnague.

Le Centre de Santé Sexuelle intervient à la demande à la Maison départementale des Adolescents. **Ces lieux sont accessibles à toutes personnes mineures et majeures, seules ou accompagnées. Le secret médical est assuré comme pour toute consultation, et les mineurs n'ont pas besoin d'autorisation parentale.**

> Informations :
05 62 13 23 77





Chaque collège dispose d'un distributeur de protections périodiques gratuites

Afin de lutter contre la précarité menstruelle et de favoriser l'égalité filles-garçons, le Département de la Haute-Garonne a doté l'ensemble des 102 collèges publics haut-garonnais de distributeurs de protections hygiéniques gratuites.

Dans un même temps, un livret pédagogique sur les menstruations est distribué chaque année aux élèves de 6^e et 5^e afin de lever le tabou des règles.

En partenariat avec le Centre de santé sexuelle du Département et les services de médecine scolaire de l'Éducation nationale,

Ce livret est élaboré par le Département en concertation avec le Conseil départemental des Jeunesses et des élèves du collège de Saint-Jean.



Enfance en danger

Un service de recueil, d'évaluation, de traitement des situations préoccupantes a été créé pour être au plus près et agir au plus vite quand l'enfant est en danger.

Ce service peut être contacté de 9h à 17h, du lundi au vendredi, au :

0 800 31 08 08

Service & appel
gratuits

C'est un numéro vert, donc accessible sans carte ni argent d'un téléphone fixe où que l'on soit (numéro payant depuis un portable).

Il permet aux enfants et adultes qui connaissent un enfant en danger, de parler de la situation qui les préoccupe.

En dehors de ces horaires, composez le 119, Allo Enfance en danger (24/24 et 7/7).

Ado

pas accro



L'adolescence est une période de transition durant laquelle les jeunes sont plus exposés aux conduites à risques et aux comportements addictifs.

Les addictions peuvent à la fois être causes et conséquences de phénomènes d'exclusion, d'échec scolaire ou encore de violences.

Dans le cadre d'un **plan de lutte contre les conduites addictives**, le Conseil départemental a édité un guide d'information, **ADO PAS ACCRO**, pour les collégiens, leurs familles et les professionnels de l'éducation.

Ce guide est distribué dans les collèges et est **diffusé sur l'ENT eColège31**.



Collège inclusif

Elèves en situation de handicap

La scolarisation des collégiens est une compétence partagée entre le Conseil départemental, la Maison départementale des Personnes Handicapées (MDPH) et la Direction des Services Départementaux de l'Éducation nationale.

Le Conseil départemental intervient directement sur l'aménagement des classes dans les collèges, la MDPH sur l'ouverture des droits et de prise en charge des élèves en situation de handicap, la Direction des Services Départementaux de l'Éducation nationale est chargée de l'orientation et du suivi des élèves, l'ONISEP produit et diffuse toute l'information sur les métiers et les formations.

- > Rubriques dédiées sur l'ENT : www.ecollege.haute-garonne.fr/college-inclusif et www.ecollege.haute-garonne.fr/comprendre-les-besoins-specifiques

LA MDPH DE LA HAUTE GARONNE

0 800 31 01 31

Service & appel gratuits

www.mdp31.fr

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h à 17h & mardi de 8h à 12h.

92 collèges accueillent 98 classes ULIS



Bifurcation écologique

Face à l'emballement du changement climatique, la préservation de la biodiversité est l'une des priorités du Conseil départemental. Les collèges sont au cœur de la sensibilisation à la bifurcation écologique. Les réponses aux attentes des jeunes, de leurs parents et de la communauté éducative doivent passer par une éducation à l'environnement où les collégiens sont acteurs.

Améliorer la qualité de l'air extérieur et intérieur

- > Déplacements doux: amélioration des accès aux collèges à vélo (sécurisation), installation de parcs à vélos, incitation aux usages, déplacements à pied, à vélo, en covoiturage avec un camarade.
- > Réalisation d'un guide des bonnes pratiques pour la qualité de l'air et suivi des objectifs dans ce domaine (actions de sensibilisation).

Tri sélectif (papier, stylos usagés...): 100 % recyclage

- > Biodiversité: participation au défi "forêt" sur un temps défini au cours de leur scolarité

Éducation et innovation

- > Accompagner les collèges (ingénierie technique) porteurs de projets pédagogiques à caractère environnemental;
- > Multiplier les échanges entre les collèges et le syndicat mixte Haute-Garonne Environnement dans le cadre des actions de sensibilisation;
- > Veiller au déploiement systématique de l'ensemble des outils pédagogiques créés par le syndicat mixte Haute-Garonne Environnement.
- > Bénéficier des animations de la Maison de la Biodiversité pour apprendre la bifurcation écologique, grandeur nature.



eCollège31,

l'Espace Numérique de Travail

Véritable prolongement numérique du collège, **l'Espace Numérique de Travail eCollège31 est accessible 7 jours sur 7, 24 heures sur 24**, depuis n'importe quel ordinateur équipé d'internet, ou smartphone.

Le portail eCollège31 du collège propose de nombreux services et outils tels que la consultation des emplois du temps, le cahier de texte de la classe. Il permet le travail interactif et l'accès à tout type d'informations sur la scolarité et la vie du collège.

Le portail eCollège31 du Département présente les actions menées par le Conseil départemental pour les collégiens, leurs familles et les collègues.



www.ecollege.haute-garonne.fr/



Ateliers du midi

Le dispositif les Ateliers du Midi (ADM) a été déployé par le Conseil départemental à la rentrée scolaire 2020. Il encourage et soutient financièrement les collèges qui souhaitent mettre en place des actions d'animation pendant la pause méridienne.

Ce dispositif permet de lutter contre l'isolement des jeunes, de prévenir le harcèlement et d'améliorer le climat scolaire en proposant des ateliers : théâtre, sport, danse, jeux de société, etc.

Quelques chiffres : près de 210 ateliers mis en place dans les collèges pour l'année scolaire 2024/2025.



Favoriser l'accès à l'activité physique régulière pour les collégiens

L'entrée au collège est la première étape de la vie où les jeunes pratiquent moins d'activité physique régulière. Cette baisse ou arrêt a des conséquences sur le développement des collégiens tant sur le plan de leur santé que sur le lien social. Le Département impulse plusieurs initiatives pour favoriser le bien-être des élèves et développer la culture de l'activité physique au quotidien :

- Une feuille de route "sport-santé" co-construite avec les acteurs de la santé, de la sport, de la société civile qui propose 41 fiches actions dont plusieurs à destination de la jeunesse.

- La découverte de disciplines variées lors de rencontres avec le mouvement sportif, des athlètes ou autour d'événements.

- La participation de plusieurs collèges à des initiations aux disciplines parasportives. Ces temps permettent aux collégiens de partager une expérience riche, porteurs de message sur le vivre ensemble et l'inclusion.

- La participation à des événements dans les collèges comme la semaine olympique et paralympique ou l'organisation de manifestations telles que la fête du sport scolaire. En partenariat avec l'UNSS 31 et le CDOS 31, ces initiatives visent à valoriser la richesse de l'offre sportive locale via le sport scolaire ou en club.

- Des rencontres avec des sportifs ou des staffs de haut niveau sont organisées pour échanger sur des sujets pour le bien-être des collégiens tels que l'alimentation, le sommeil, les valeurs du sport, la confiance en soi.

- La diffusion hebdomadaire sur l'ENT des actualités sportives pour créer un lien de proximité avec les clubs et les athlètes du territoire mais aussi faire connaître l'engagement des bénévoles.

e-Média31

La Médiathèque départementale
numérique des collégiens



E-média 31

La Médiathèque départementale offre à tous les collégiens de la Haute-Garonne sur un portail numérique gratuit, disponible 24h/24, 7j/7 une sélection de livres numériques (pouvant être accessibles aux enfants atteints de troubles dys), dont le dictionnaire Le Robert Collège, le Petit Robert, le Grand Robert & Collins, de livres audio et de parcours de formation (aide aux devoirs, code de la route, méthodes de langue...).

E-Média31 est accessible directement :

- > via l'ENT à partir du menu Ressources
- > ou sur le site :
e-media31.mediatheques.fr

Après la première connexion, il est possible d'utiliser l'application "Ma médi@thèque" sur smartphone et tablette.



Plan départemental d'éducation artistique et culturelle (PDEAC)

L'éducation artistique et culturelle est un formidable levier d'émancipation et d'éveil à la citoyenneté pour les jeunes. Elle permet d'apprendre autrement et de s'ouvrir au monde par l'art et à travers l'art, ce qui est une clé essentielle pour grandir, comprendre et s'épanouir.

Engagé pour la réussite éducative et l'accès à la culture, le Conseil départemental propose un PDEAC dans tous les collèges du département : l'occasion pour les collégiens de découvrir et d'explorer le monde de l'art et de la culture, en lien avec l'apprentissage des savoirs fondamentaux, de vivre et de partager pleinement leur créativité et leur vision du monde.

Ce PDEAC propose une multiplicité de projets qui invitent à la découverte du cinéma, des arts vivants et visuels, du patrimoine, de la mémoire, ou encore de la littérature, de la bande dessinée, de la web radio...autour de trois axes complémentaires :

Expérimenter et apprendre : à travers des pratiques artistiques variées, pour développer sa créativité, son expression orale et écrite, et son esprit d'analyse.

Rencontrer et découvrir : des artistes, des œuvres et des lieux culturels pour nourrir sa curiosité.

Relier culture et savoirs : en intégrant l'art aux disciplines enseignées,

ces projets renforcent les apprentissages, apportent des connaissances et des repères culturels pour aiguiser l'esprit critique et favoriser une meilleure compréhension du monde.

PDEAC : saison 2025-26, projets et domaines artistiques.

Cinéma, Audiovisuel / Univers du livre, lecture, écritures / Bande dessinée / Théâtre

Collège au cinéma

Cinéradio : le cinéma s'écoute aussi

La Fabrique à BD – De cases en planches

Eloquence : parler de soi et du monde

Paroles en Je(u)

Patrimoine / Mémoire

Sur les traces des archéologues commingeois

Toulouse et ses monuments : représenter sa ville

Révolutions !

Traces de la Seconde Guerre mondiale

Créer c'est résister ; résister, c'est créer

“Rephotographions la Haute-Garonne”

“Histoire(s) de femmes en mouvement”

Paysages et Représentation

(Re)penser l'architecture

Kamishibai – du récit mythologique à l'objet du musée

L'abri d'Aurignac à la loupe

Arts visuels / Arts plastiques

La galerie 3.1 – transmission d'un geste artistique

Arts visuels / Expression corporelle

Arts visuels et performatifs au collège

Danse

Danse au collège : Danse Jazz et

Swing au collège / Danse Hip Hop au collège

Musique

Découvertes culturelles au collège

Création musicale au collège :

Production musicale au collège / Beatbox au collège

Immersion de l'Orchestre de

Chambre de Toulouse dans mon collège

- Dispositifs accessibles

à l'ensemble des collèges de la Haute-Garonne, sous réserve

d'inscriptions des équipes éducatives et dans la limite des places disponibles.

- **Gratuit** pour les élèves.

En parallèle, le Département **favorise l'accès à la culture au plus grand**

nombre à travers une programmation culturelle : chaque année de nombreux spectacles,

des concerts, et une diversité

d'actions et de médiations culturelles sont proposés aux habitants sur

l'ensemble du territoire.



Le Parcours Laïque et Citoyen (PLC)

Le Parcours Laïque et Citoyen (PLC) est une offre d'activités financée par le Conseil départemental de la Haute-Garonne à la libre disposition des collèges et destinée à l'ensemble des élèves.

Le PLC a été initié par le Conseil départemental en 2016 afin de promouvoir les valeurs de la République et le principe de laïcité auprès des collégiens du département. Il est à destination de près de 2 000 classes, du CM1 à la 3^e.

Le PLC est un panel d'interventions dans lequel les enseignants peuvent librement "piocher", avec pour objectif :

- > d'encourager l'appropriation des valeurs de la République et du principe de laïcité,
- > de favoriser l'apprentissage de la démocratie et du vivre ensemble,

- > de préparer les jeunes à l'exercice de la citoyenneté, d'aiguiser leur esprit critique afin qu'ils deviennent des acteurs responsables, épanouis et ouverts aux autres,
- > de faire émerger une conscience citoyenne en créant un sentiment d'appartenance.

Il peut s'agir d'ateliers dans les classes, de spectacles-débats, de projections, de pièces de théâtre, ou encore de visites aux Archives départementales, ou au Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement (CAUE)... Ces actions novatrices interviennent en complément des enseignements inscrits dans les programmes éducatifs pour susciter le débat chez les jeunes.





Magazine Haute-Garonne collèges

Cette parution est destinée aux élèves et à leurs familles.

Ce magazine à visée informative propose différentes rubriques susceptibles de les intéresser : actualités des collèges, présentation des politiques publiques départementales et de sujets d'intérêt général, présentation de métiers au service des collèges, point sur les chantiers en cours...

Ce magazine, imprimé à 20 000 exemplaires, est diffusé 3 fois par an dans les collèges publics du département, en accord avec l'Éducation nationale.

Il est également accessible en ligne sur le site du Conseil départemental et depuis l'espace numérique de travail [ecollege31](http://ecollege31.fr).



Jeunes

Le Conseil départemental a ouvert un espace de concertation à chaque jeune de 11 à 29 ans, afin de leur permettre de venir sans mandat, échanger, débattre, co-construire les politiques publiques du Conseil départemental ou produire des outils (comme le livret Règles sans tabou, ou la campagne contre les violences conjugales à l'attention des auteurs). Nul besoin d'être élu, il suffit pour les jeunes de s'inscrire pour venir participer à des réunions de 2h, organisées au Conseil départemental, en présence des élu.es en charge des jeunes, et animées grâce à des techniques de participation citoyenne.

Cette instance est agile et peut se déplacer dans les territoires, dans les collèges (sur du temps scolaire ou péri-scolaire) afin que la parole de la jeunesse collégienne soit également entendue, quel que soit son lieu de vie.

- > Pour participer www.haute-garonne.fr/service/jeunes-haut-garonnaises

102

collèges publics

68 500

collégiens du public
et du privé

93

établissements possèdent
une cuisine autonome

1300

agents départementaux
travaillent dans les collèges

+ de 6,6 millions

de repas sont servis par an

RAPPEL DES NUMÉROS UTILES

Aide à la restauration scolaire
0 801 801 808

**Gratuité des transports
scolaires**
0 800 011 593

**Maison Départementale des
Adolescents (MDA)**
05 34 46 37 64

Centre de Santé Sexuelle
05 62 13 23 77

Enfance en danger
0 800 31 08 08
ou **119** (National)

**Direction de l'Éducation du
Conseil départemental**
05 34 33 38 69

e-enfance
3018.fr

